

» PRESSE NATIONALE

Politique ↻

L'EXPRESSI
QUOTIDIEN

DIPLOMATIE/ LEVÉE DES SANCTIONS DE L'UA CONTRE LE GABON : OLIGUI NGUEMA SOLLICITE OUATTARA

C'est un plaidoyer de charme que le Président de transition du Gabon, le général Brice Clotaire Oligui Nguema, en visite de travail et d'amitié de 72 heures, en Côte d'Ivoire, depuis hier, jeudi 11 avril 2024, à Abidjan, est en train d'engager. Reçu en début d'après-midi, au petit Palais de la Présidence de la république à Abidjan-plateau, l'homme fort du Gabon a sollicité l'appui du Président Alassane Ouattara "afin de plaider en faveur de la levée des sanctions de l'Union africaine qui pèsent" sur son pays. "Je sollicite l'appui de mon aîné, afin de plaider en faveur de la levée des sanctions de l'Union africaine qui pèsent sur le Gabon depuis le 31 août 2023", a-t-il déclaré, lors d'un point presse conjoint, au sortir de l'audience avec le Chef d'État ivoirien.

Economie ↻

LEMANDAT

PROJET RIZICOLE INTÉGRÉ DANS LE HAUT-SASSANDRA : ADJOURMANI SIGNE UNE CONVENTION AVEC UNE ENTREPRISE HYDROAGRICOLE PORTANT SUR 6 000 HA

Dans son ambition d'atteindre l'autosuffisance en riz, et en exporter le surplus, le Gouvernement ivoirien a pris la décision de réaliser, avant fin 2025, un projet rizicole intégré dans la région du Haut-Sassandra sur une superficie de 6 000 ha sous barrage et/ou sous prise au fil de l'eau, allant de la sous-préfecture de Gonaté, dans le département de Daloa, à Boguédia, localité située dans le département d'Issia. Un autre projet rizicole de même type sera réalisé sur une superficie de 200 ha sous pompage à Sikaboutou. En amont de ce projet rizicole intégré, le ministre d'État, ministre de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, Kobenan Kouassi Adjoumani, et le directeur régional de l'entreprise EKOBEL, Raury Pirani, ont procédé, hier, jeudi 11 avril 2024, à une signature de convention, dont le coût s'élève à environ 100 milliards FCFA, et la période du prêt s'étend sur 12 ans.

Notre Voie

ENTREPRENEURIAT : DES HOMMES D'AFFAIRES FRANCO-IVOIRIENS EXPRIMENT LEURS PRÉOCCUPATIONS

La récente visite à Abidjan du ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères a été marquée par une réunion, en début de semaine, avec son homologue ivoirien, Léon Adom, et les jeunes entrepreneurs franco-ivoiriens expatriés en Côte d'Ivoire. L'objectif était de recueillir les attentes des entrepreneurs vis-à-vis de la France et de la Côte d'Ivoire, leur pays d'accueil. La rencontre qui s'est tenue à Abidjan-Cocody, a réuni autour du chef de la diplomatie française et son homologue ivoirien, ces hommes d'affaires franco-ivoiriens. Ces entrepreneurs ont expliqué aux ministres leurs difficultés à la lumière de leurs différents parcours depuis la France jusqu'à leur expatriation en Côte d'Ivoire.



PROMOTION DES DROITS DE LA FEMME : LES FEMMES DE SONGON RENDENT HOMMAGE À DOMINIQUE OUATTARA

C'est au nom de toutes les femmes de la commune de Songon que Djro Angèle, porte-parole des bénéficiaires du Fonds pour l'Autonomisation des Femmes de Côte d'Ivoire (FAFCI) a rendu hommage, hier, jeudi 11 avril 2024, au stade de Songon-Dagbé (un des villages de la commune) à Mme Dominique Ouattara et au Gouvernement, particulièrement à Mme Nassénéba Touré, ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant. Tout comme Adjoba Thérèse, une autre bénéficiaire du FAFCI, elle dira de la Première Dame de Côte d'Ivoire que "votre soutien a eu un impact positif sur les droits des femmes dans le domaine social, économique et culturel. L'autonomisation de la femme de Songon a considérablement renforcé les droits des femmes". Cette cérémonie entraine dans le cadre de la commémoration de la 47e journée internationale des droits de la femme, dont le thème est : "Agir ensemble pour l'égalité : éradiquer la pauvreté, renforcer les institutions, investir dans le futur de la femme".



LA PREMIÈRE DAME DU GABON AUX CÔTÉS DES ENFANTS ATTEINTS DE CANCER

La Première Dame de la République du Gabon, Mme Zita Oligui Nguema, a rendu visite aux enfants atteints de cancer, à l'Hôpital mère-enfant de Bingerville, le jeudi 11 avril 2024. Au service d'oncologie pédiatrique de l'Hôpital mère-enfant de Bingerville, Zita Oligui Nguema a passé de bons moments avec les enfants atteints de cancer. L'hôte de marque de la Côte d'Ivoire est attendue, ce vendredi matin, au groupe scolaire d'excellence Dominique Ouattara d'Abobo.



URBANISATION : BRUNO KONÉ INSTRUIT LE CESEC SUR LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

Le ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme, Bruno Nabagné Koné, a entretenu, hier, jeudi 11 avril 2024, face à l'ensemble des conseillers économiques, sociaux, environnementaux et culturels, avec à leur tête, le président de ladite Institution, Dr Aka Aouélé Eugène. C'était dans le cadre des "grandes rencontres du CESEC" sur le thème : "La politique d'urbanisation en Côte d'Ivoire : enjeux, défis et perspectives". Le membre du Gouvernement en charge de la Construction a animé cette conférence à l'intention du collège de conseillers du CESEC. Tout en les instruisant sur les réformes engagées par son département, notamment la politique d'urbanisation.



DÉMATÉRIALISATION DES ACTES DE JUSTICE : L'ONECI PROPOSE SES SOLUTIONS DIGITALES SÉCURISÉES AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Une délégation de l'Office national de l'état civil et de l'identification (ONECI), conduite par son directeur général, Christian Ago Kodia, a présenté, le vendredi 5 avril dernier, au Garde des Sceaux, ministre de la Justice et des Droits de l'homme, Jean Sansan Kambilé, des solutions développées pour la digitalisation et la protection des actes de justice, notamment, le certificat de nationalité et le casier de justice. Cette rencontre a eu lieu en présence de membres du Cabinet du Garde des Sceaux, du directeur du Contrôle de l'état civil et des Archives, et du directeur des Affaires financières du Ministère. Cette démarche de l'ONECI s'inscrit dans le cadre de sa mission générale de mise en œuvre de la politique de l'état civil.

PAIEMENT DES AMENDES LIÉES AUX INFRACTIONS ROUTIÈRES : LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS FAIT LA LUMIÈRE

Le mardi 09 avril 2024, le Ministère des Transports a produit un communiqué de presse dans lequel il a formellement démenti les rumeurs qui circulent depuis quelques jours. L'information indiquait que les entreprises et les particuliers auraient jusqu'au 10 avril 2024, pour régler leurs amendes routières, faute de quoi leurs véhicules seraient recherchés et mis en fourrière. Le Ministère en charge des Transports en Côte d'Ivoire a donc tenu à rassurer la population ivoirienne, tout en apportant de la lumière à la situation. "Le Ministère des Transports dément cette information, et rassure qu'aucun de ses services n'a été mandaté pour diffuser une telle note", peut-on lire dans le communiqué. Le Ministère dirigé par Amadou Koné a par ailleurs souligné que le recouvrement des amendes liées aux infractions routières se poursuit selon les procédures habituelles.

ACTIONS NÉFASTES DE L'HOMME SUR L'ENVIRONNEMENT / ASSAHORÉ KONAN TIRE LA SONNETTE D'ALARME : "L'HEURE EST GRAVE"

Établir une plateforme de collaboration avec la presse. C'est l'objectif que le ministre de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique, Assahoré Konan Jacques, veut atteindre à travers le déjeuner de presse qu'il a organisé avec les journalistes et responsables de médias en Côte d'Ivoire. Les échanges ont eu lieu, jeudi 11 avril 2024, à Dalhia Fleur, à Abatta, sur la nouvelle voie bitumée qui mène à Bingerville. Au cours de la rencontre, le membre du Gouvernement a montré, avec des exemples précis, comment les actions néfastes de l'Homme constituent un énorme danger pour l'humanité. Et, la Côte d'Ivoire, a-t-il souligné, n'y échappe pas, malheureusement. D'où ce cri d'alarme d'Assahoré Konan Jacques : "Donc, l'heure est grave".

INSTALLATION ANARCHIQUE DES UNITÉS INDUSTRIELLES : LE GOUVERNEMENT ANNONCE UNE SANCTION PÉCUNIAIRE ALLANT DE 1 À 100 MILLIARDS DE FCFA

Le ministre de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique, Jacques Assahoré Konan, a annoncé une sanction pécuniaire allant de 1 à 100 milliards de FCFA à titre d'amende pour les entreprises installées sur le territoire national sans se conformer aux normes en vigueur. Le ministre Jacques Assahoré Konan intervenait dans le cadre du "Gouv'Talk", rendez-vous d'échanges en ligne initié par le CICG, le jeudi 11 avril 2024 à Abidjan. Selon le ministre de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique, ces unités industrielles sont à l'origine d'importants dégâts environnementaux. A savoir, les pollutions des eaux et de l'air, la destruction de la biodiversité, etc. (Source : CICG)

JOURNÉE MONDIALE DES ENSEIGNANTS : CE QUE L'UFRICA PRÉPARE

L'Unité de formation et de recherche en information, communication et arts (UFRICA) va rendre hommages à ses enseignants, le 18 avril prochain, au sein de ce département de l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan-Cocody. Cette célébration vise entre autres à reconnaître le mérite et à honorer des enseignants de l'UFRICA, à valoriser la fonction enseignante. Elle s'inscrit dans le cadre de la Journée mondiale des enseignants qui se déroule tous les ans le 5 octobre. La cérémonie est placée sous le patronage du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Adama Diawara, de la présidence de la ministre de la Culture et de la Francophonie, Françoise Remarck, ainsi que le parrainage d'Amadou Coulibaly, le titulaire du portefeuille de la Communication.

POUR UNE BONNE PARTICIPATION À LA COUPE DU MONDE DE DODGEBALL : YAO MARIE JOSIANE (PDTE DE LA FID) SOLLICITE L'APPUI D'ADJÉ SILAS

La Côte d'Ivoire participera à la Coupe du monde de Dodgeball, du 11 au 18 août 2024, à Gaz en Autriche. Afin de permettre aux Éléphants Dodgeballeurs de participer à ce tournoi majeur dans de bonnes conditions, Yao Marie Josiane, présidente de la Fédération ivoirienne de Dodgeball (FID), a sollicité l'appui du ministre délégué auprès du Premier Ministre, ministre des Sports et du Cadre de vie, chargé des Sports et du Cadre de vie, Adjé Silas Metch. C'était, début avril 2024, au cabinet dudit Ministère à Abidjan-Plateau. En retour, le ministre délégué Adjé Silas Metch, ravi de cette visite, a rassuré Yao Marie Josiane de son soutien et de celui de l'État à la promotion du Dodgeball en Côte d'Ivoire.



VU SUR LE NET

Politique

DIPLOMATIE : L'UKRAINE OUVRE OFFICIELLEMENT SON AMBASSADE À ABIDJAN ET ANNONCE L'INTENSIFICATION DE LA COOPÉRATION GLOBALE AVEC SES PARTENAIRES IVOIRIENS

En dépit de la guerre que lui a imposée la Russie, l'Ukraine poursuit son offensive diplomatique en Afrique notamment en Côte d'Ivoire. Le pays de Volodymyr Zelensky a inauguré, ce jeudi 11 avril 2024, son ambassade en Côte d'Ivoire, dont le siège est à Abidjan Cocody-Riviera Golf, en présence de l'envoyé spécial du ministre ukrainien des Affaires étrangères et Représentant spécial de l'Ukraine pour le Moyen-Orient et l'Afrique, Maksym Soubkh, et du délégué auprès des Affaires étrangères chargé de l'intégration africaine et des Ivoiriens de l'extérieur, Wautabouna Ouattara. L'inauguration de l'ambassade d'Ukraine à Abidjan intervient moins d'un an et demi après que la partie ukrainienne a annoncé son intention d'étendre sa présence diplomatique sur le continent africain.

Economie



LE MICRO TUNNELIER DU MÉTRO D'ABIDJAN PORTANT LE NOM D'ANNE OULOTO INAUGURÉ

Le micro tunnelier de la ligne 1 du métro d'Abidjan a été baptisé du nom de la ministre d'État, ministre de la Fonction publique et de la Modernisation de l'administration, Anne Ouloto. Le micro tunnelier, une machine compacte de 2,2 mètres de diamètre et pesant 35 tonnes, ouvre en effet la voie à une avancée technologique majeure pour les travaux d'assainissement souterrain. Son utilisation permet de creuser en souterrain afin d'installer des canalisations de 1m80 de diamètre intérieur, sans nécessiter l'ouverture de tranchées et sans impacter les infrastructures en surface telles que les routes, les bâtiments ou les commerces. La cérémonie de baptême s'est déroulée, ce jeudi 11 avril 2024, en présence des ministres Amadou Koné, des Transports, et Bouaké Fofana, de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité, ainsi que de l'ambassadeur de France en Côte d'Ivoire, Jean Christophe Belliard.



1 500/KG DU CACAO : L'ÉTAT SOLIDAIRE DES PRODUCTEURS (MINISTÈRE)

Les planteurs ivoiriens se frottent les mains. C'est le constat depuis l'annonce du kg du cacao fixé à 1 500 FCFA pour la petite traite, indique une note du Ministère de la Communication parvenue, ce 11 avril 2024, à Abidjan.net. Le document soutient que "ce n'est pas une farce non plus du joker. Il s'agit bel et bien du prix du kilogramme ; contrairement à ce que certaines langues auraient qualifié de poisson d'avril si le prix avait été fixé le 1er avril 2024, dans la foulée de la journée des canulars par excellence". Ainsi, ce prix affiché depuis le 02 avril dernier, vient-il confirmer la volonté du Chef de l'État, celle de partager la richesse dans le cadre de son programme "une Côte d'Ivoire solidaire". Une marque de solidarité du Président Ouattara aux soldats de son économie longtemps marginalisés par un système mondial clair-obscur.



PROMOTION DE LA BIODIVERSITÉ ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : LES ACTEURS INVITÉS À APPORTER UNE CONTRIBUTION SIGNIFICATIVE

Le colonel Koné Salimata, directeur de la Faune et des Ressources cynégétiques (DFRC), représentant le ministre des Eaux et Forêts, Laurent Tchagba, a souligné que la biodiversité est un trésor inestimable qui enrichit le monde de manière incommensurable. Elle s'exprimait, le jeudi 11 avril 2024, à Abidjan-Cocody, à l'occasion du lancement des activités de la Fondation internationale pour la Promotion de la biodiversité, de l'Économie circulaire et du Développement durable (FIPBEC). "Chers initiateurs, le travail dans lequel vous vous êtes engagés est indispensable. M. Laurent Tchagba vous encourage à redoubler d'efforts, de détermination et de dépassement pour apporter une contribution significative à la préservation de la biodiversité et au développement durable", dit-elle. Pour le colonel, la diversité ivoirienne est menacée de toute part.



CANTINE SCOLAIRE EPP ABOU SÉKAKOI D'ADZOPÉ : DES INITIATIVES POUR APPUYER L'ÉTAT DANS LE RATIONNEMENT DE 231 ÉLÈVES

À l'EPP Abou Sékakoi, village d'un millier d'habitants situé à environ 3 km d'Adzopé, tous les 231 écoliers ont accès à la cantine pendant les 120 jours ouvrables de l'année scolaire. En plus des 26 jours de repas offerts par l'État, cette école bénéficie des contributions du député d'Adzopé sous-préfecture et sous-préfectures d'Assikoi et d'Annépé, Abel Botchi Assi, et de l'Union des Femmes d'Abou Sékakoi (AFAB). Une équipe de la Coordination générale du programme social du Gouvernement (PSGouv), conduite par l'assistant du Coordonnateur général, Paulin Konan, et de la Direction des Cantines scolaires de Côte d'Ivoire (DCS) conduite par le chargé de communication, Blé Bamba, était en visite sur le terrain, le mardi 09 avril 2024. Elle a pu observer le fonctionnement de cette cantine et de celle du groupe scolaire Andé 1 et 2 situé à environ 5 km d'Agou (Adzopé), où 243 élèves reçoivent régulièrement un déjeuner sur un effectif total de 619, y compris les 74 élèves de la maternelle. (Source : CICG)



INSTALLATION ANARCHIQUE DES UNITÉS INDUSTRIELLES : LE GOUVERNEMENT ANNONCE UNE SANCTION PÉCUNIAIRE ALLANT DE 1 À 100 MILLIARDS FCFA

Le ministre de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique, Jacques Assahoré Konan, a annoncé une sanction pécuniaire allant de 1 à 100 milliards de FCFA à titre d'amende pour les entreprises installées sur le territoire national sans se conformer aux normes en vigueur. Le ministre Jacques Assahoré Konan intervenait dans le cadre du "Gouv'Talk", rendez-vous d'échanges en ligne initié par le CICG, le jeudi 11 avril 2024 à Abidjan. Selon le ministre de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique, ces unités industrielles sont à l'origine d'importants dégâts environnementaux. A savoir, les pollutions des eaux et de l'air, la destruction de la biodiversité, etc. (Source : CICG)



REMISE D'AUTOCARS : LA FIF SOULAGE PLUSIEURS CLUBS DE LIGUE 1 ET 2

Treize (13) clubs ivoiriens viennent d'être soulagés par la Fédération ivoirienne de Football (FIF). En effet, ils ont reçu de l'instance ivoirienne de football un autocar chacun. Et ce, pour faciliter le déplacement de leurs joueurs. La remise officielle des véhicules s'est déroulée, le jeudi 11 avril 2024, au siège de la FIF à Abidjan-Treichville. Il s'agit de plusieurs clubs de Ligue 1 et 2. A savoir, l'Asec Mimosas, le Stade d'Abidjan, le Sporting Club de Gagnoa, le FC Mouna, l'Agir de Guiberoua, Zoman FC, Yamoussoukro FC, Siroko FC, Olympique d'Adiaké, C.O. Korhogo, Espérance FC de Bouaké, l'Afad du Plateau et Songo FC. Le président de la FIF, Idriss Yacine Diallo, a fait savoir que cette remise d'engins s'inscrit bien dans la dynamique de son plan d'amélioration des conditions de travail, de vie et de la qualité de la gouvernance au niveau de



VERS LA VALIDATION DU RÉPERTOIRE DES EMPLOIS ET MÉTIERS VERTS EN CÔTE D'IVOIRE

L'Organisation internationale du Travail (OIT) a initié, ce jeudi 11 avril 2024, à Abidjan-Cocody, un atelier en vue de valider le répertoire des emplois et métiers verts en Côte d'Ivoire. Ce répertoire, initiative de la Direction générale de l'Emploi, appuyé par l'OIT, s'inscrit dans le cadre du projet "la Dimension sociale de la transition écologique". Il vise à améliorer l'environnement des affaires pour accroître les investissements et valoriser les ressources humaines. Cet outil permettra de fournir aux acteurs du monde l'emploi et de la formation une base de données des métiers et emplois verts disponibles dans le pays et plus spécifiquement d'identifier et répertorier les métiers et emplois qui contribuent de manière significative au développement durable et à la préservation de l'environnement en Côte d'Ivoire.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.



www.gouv.ci **101**
101 Agence Gouvernementale



UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE

Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale